



CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 05/04/2014



REUNION DU 10 AVRIL 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le dix avril, à 18H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. NION Frédéric, Maire.

Etaient présents : Mesdames Laurence BIGUET - Christine CAMBIER - Laëtitia DEBRAY - Patricia DECERLE - Dominique MARMETH - Sylvie NION - Mélanie PERRIN - Valérie SEKSIK - Isabelle THOMAS - MM. Eric CHATONNIER - Pascal FERRACANI - Jacques GORGEON - Cédric ILARDO - José LANUZA - Frédéric MARRIETTE - Olivier PAUPE - Jean PINEAU -

Etaient représentés : -

Etait absent : Monsieur Damien ROMBI démissionnaire

Madame Christine CAMBIER a été désignée Secrétaire de séance

1. DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Damien ROMBI donnant sa démission en qualité de Conseiller Municipal

2. INSTALLATION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Compte tenu de la démission de Monsieur Damien ROMBI, il est nécessaire d'installer la personne suivante sur la liste de Conches Avenir ;

Après avoir constaté que Madame Monique PACHOUD était la personne suivante sur la liste Conches Avenir,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

A l'unanimité

**INSTALLE Madame Monique PACHOUD, présente, en qualité de
Conseillère Municipale.**

3. ELECTION DE CONSEILLERS DELEGUES

Conformément à l'article 2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire propose la désignation de 9 conseillers municipaux délégués.

Chaque conseiller recevra une délégation et percevra éventuellement une indemnité.

Considérant que ces délégations permettront un investissement déterminant de ces élus dans la vie communale. Les domaines d'intervention délégués représente une charge de travail importante et nécessite une présence régulière sur le terrain.

Chaque conseiller délégué travaillera en concertation avec un ou plusieurs adjoints, ce qui assurera la continuité du travail et une bonne communication avec le conseil et les services en cas d'absence ou d'empêchement d'un adjoint.

Bien que l'ensemble du Conseil Municipal ne soit pas certain qu'un vote soit obligatoire, il est décidé de procéder à un vote à main levée.

Lecture faite des délégations données aux Adjoints,

Le Conseil Municipal,

ELIT à main levée les conseillers municipaux délégués ainsi qu'il suit :

A la majorité, 15 voix pour, 4 abstentions,

DECERLE Patricia

PERRIN Mélanie

MARRIETTE Frédéric

BIGUET Laurence

PAUPE Olivier

NION Sylvie

GORGEON Jacques

CAMBIER Christine

PACHOUD Monique

Monsieur le Maire donne ensuite lecture des délégations qui leur seront allouées.

Les délégations des adjoints et conseillers délégués seront transmises par mail aux membres du Conseil Municipal

4. FIXATION DES INDEMNITES DES ELUS

Il doit être défini une enveloppe maximale destinée à l'indemnisation du Maire, des Adjoints et Conseillers ayant reçu une délégation.

Les maxima autorisés pour notre strate de population sont les suivants :

- Maire : 43 % de l'indice brut 1015, soit mensuellement : 1.632.63 €
- Adjoints : 16.5 % de l'indice brut 1015, soit mensuellement : 626.47 € x 5 = 3.132,35 €

Enveloppe total mensuelle pouvant être distribuée : 4 765 € mensuels, soit 57.180 € annuels

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A la majorité : 15 voix pour, 4 voix contre,

VOTE l'enveloppe des indemnités de fonction des élus comme indiqué dans le tableau suivant :

ELUS	TRAITEMENT INDICIAIRE	Montant mensuel brut au 1^{er} avril 2014
Le Maire	43 % du traitement afférent à l'indice brut 1015	1 632.63 €
Du 1 ^{er} au 5 ^{eme} Adjoint	16.5 % de l'indemnité du Maire afférent à l'indice brut 1015	626.47 €

Soit une enveloppe budgétaire mensuelle de : 4 765 €

Mairie de Conches sur Gondoire

Séance du : 10/04/2014





5. INSTALLATION DES COMMISSIONS ET DESIGNATION DES MEMBRES

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ELIT les membres des commissions municipales ainsi qu'il suit :

Monsieur le Maire est Président, membre de droit mais peut déléguer

Commissions	Délégués	
Appel d'offres Président : Frédéric NION	Pascal FERRACANI Jean PINEAU Frédéric MARRIETTE	Isabelle THOMAS Cédric ILARDO José LANUZA
Communication – Animation Président : Eric CHATONNIER	Mélanie PERRIN Isabelle THOMAS Olivier PAUPE Christine CAMBIER	Laëtitia DEBRAY José LANUZA
Cimetière Président : Jean PINEAU	Jacques GORGEON Sylvie NION	Laëtitia DEBRAY
Sports Président : Mélanie PERRIN	Christine CAMBIER Pascal FERRACANI	Laëtitia DEBRAY
Travaux – voirie et Urbanisme Président : Jean PINEAU	Frédéric MARRIETTE Jacques GORGEON José LANUZA	1 personne extérieure
Liste électorale Président : Frédéric NION	Olivier PAUPE Sylvie NION Valérie SEKSIK	Délégué(e) de l'administration Délégué(e) du Tribunal
Conseil de discipline Président : Maire	Jacques GORGEON Monique PACHOUD	
CCAS Président, Frédéric NION	Vice-Président(e) : Dominique MARMETH Sylvie NION Monique PACHOUD Christine CAMBIER Cédric ILARDO	1 personne nommée par organisme social 1 personne club du 3è Age 3 personnes extérieures
Impôts Président, Frédéric NION	Pascal FERRACANI Olivier PAUPE Patricia DECERLE José LANUZA	Nomination par Impôts sur présentation par CM
Commissions scolaires Président : Mélanie PERRIN	Monique PACHOUD Valérie SEKSIK	+ Membres du SIVOM
Budget Président : Frédéric NION	Pascal FERRACANI Jacques GORGEON Isabelle THOMAS	Cédric ILARDO

Logement Président : Frédéric NION	Sylvie NION Monique PACHOUD Jean PINEAU Cédric ILARDO	ESMERY Danielle MERRAR Sophie
---------------------------------------	--	----------------------------------



6. DESIGNATION DES DELEGUES AUX SYNDICATS/EPCI

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**ELIT les délégués appelés à siéger dans les différents
Syndicats et EPCI suivants :**

Syndicats	Nb délégués		Noms des délégués	
	Tit.	Supp	Titulaires	Suppléants
C.A.M.G. Elus au suffrage universel	2		Frédéric NION Patricia DECERLE	---
Commission Locale des Transferts de Charges (CLETC)	1		Pascal FERRACANI	
Commission de Sécurité Intercommunale	1	1	Patricia DECERLE	Olivier PAUPE
SIVOM : Le Maire est délégué d'office - Frédéric NION	3	2	Eric CHATONNIER Isabelle THOMAS Mélanie PERRIN	Christine CAMBIER José LANUZA
SI Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés	2	2	Monique PACHOUD Dominique MARMETH	Sylvie NION Valérie SEKSIK
SI d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Lagny	1		Jean PINEAU	
SIETREM			Délégués communautaires	
SI Gestion de l'Immeuble de la Perception	2		Monique PACHOUD Sylvie NION	
SI Transports Secteur III			Délégués communautaires	
SI Assainissement (SIAM)			Délégués communautaires	
SI Etudes et de Programmation du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisation du Secteur III	2	2	Jean PINEAU Laurence BIGUET	Jacques GORGEON Cédric ILARDO
SI d'Etudes des espaces naturels et de randonnées	1		Olivier PAUPE	
Conseiller en charge de la Défense	1		Laurence BIGUET	

7. QUESTIONS DIVERSES

Il est rappelé que la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra MARDI 29 AVRIL 2014, et à la demande de certains Conseillers, à 19 H.

Eric CHATONNIER précise qu'en attendant l'ouverture du site Internet et en complément de celui-ci, il envisage d'ouvrir une page Facebook. Proposition acceptée.





Isabelle THOMAS signale que le site Internet est pratiquement prêt et pourra ouvrir très bientôt

Il appelle également au bénévolat pour les prochaines manifestations : les œufs de Pâques et le Marathon

Eric CHATONNIER précise également qu'il reprendra la gestion de la Grange mais que Monsieur Claude GIRON garde cette compétence jusque mi-mai

Olivier PAUPE signale que les travaux de fleurissement de la Commune ont commencé avec le bêchage du « haricot » situé au carrefour entre la rue du Fort du Bois et la rue de la Jouchère qui sera bientôt ensemencé

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20H00

BIGUET L.		CAMBIER C.	
CHATONNIER E.		DEBRAY L.	
DECERLE P.		FERRACANI P.	
GORGEON J.		ILARDO C.	
LANUZA J.		MARMETH D.	
MARRIETTE F.		NION F.	
NION S.		PACHOUD Monique	
PAUPE O.		PERRIN M.	
PINEAU J.		SEKSIK V.	
THOMAS I.		PACHOUD Monique	

Rappel des points à l'ordre du jour :

- 1) Démission d'un conseiller municipal
- 2) Installation d'une conseillère municipale
- 3) Election de conseillers délégués
- 4) Fixation des indemnités des élus